

Dossier de presse

Filiéris : au service des patients et des territoires

Mai 2025



CONTENU

Au service des patients et des territoires	3
Filieris : l'héritage des mineurs.....	4
Filieris : une offre de santé ouverte à tous.....	5
Les implantations Filieris	6
Acteur de la santé publique	8
Un engagement pour l'égalité aux soins	9
Un réseau en constante évolution pour une médecine et un accompagnement de qualité.....	10
La démarche qualité : une exigence pour toute l'offre Filieris.....	11

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée

Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Au service des patients et des territoires

La première mission de Filieris est de soigner les patients des territoires où le groupe est présent et de les accompagner efficacement dans leur parcours de soins.

Cette mission inclut une attention portée à la prévention et à l'accompagnement : il s'agit d'informer et de conseiller le patient sur sa santé, mais aussi d'anticiper les situations de dépendance par une politique de détection des vulnérabilités.

Organisé en filière autour des centres de santé, Filieris dispose d'établissements de santé (soins médicaux et de réadaptation, médecine gériatrique) et médico-sociaux (Ehpad, résidences autonomie, ...), de services autonomie à domicile, etc.

Gérées par la CANSSM, caisse autonome de sécurité sociale dans les mines, les structures de santé Filieris, autrefois réservées aux mineurs et à leurs familles, sont aujourd'hui ouvertes à toute la population, quel que soit le régime de sécurité sociale du patient.

Au-delà de ses propres équipes, Filieris intervient de manière coordonnée avec les acteurs locaux (Agences Régionales de Santé, Conseils Départementaux, Centres hospitaliers, spécialistes libéraux, CPAM...), en proposant des solutions pour favoriser le maintien à domicile.

En permettant aux populations de trouver une solution médicale locale, Filieris contribue ainsi à la lutte contre la désertification médicale et défend l'égalité d'accès aux soins.

Un périmètre d'activité large

Filieris est présent aussi bien en médecine de proximité qu'en médecine spécialisée et en établissements de santé et médico-sociaux.

Il couvre également les champs suivants :

- la prévention, le dépistage, le traitement et le suivi des maladies et affections courantes,
- la dispensation et l'administration des médicaments, produits et dispositifs médicaux,
- l'orientation dans le système de soins et le secteur médico-social,
- l'éducation pour la santé (expérimentation).

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée
Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Filieris : l'héritage des mineurs

Filieris est issu de la longue histoire du régime minier, pionnier de la prise en charge globale des patients.

Le régime spécial de protection sociale des mines est géré par la CANSSM, Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines, créée en 1946.

Dès l'origine, la CANSSM a installé un réseau de professionnels de santé à proximité des principaux puits de mines. Médecins généralistes et spécialistes, dentistes, infirmières, pharmaciens... étaient regroupés au sein de centres de santé, à l'époque réservés aux mineurs et à leurs familles. Ils étaient chargés d'assurer leur santé sur le long terme, par un suivi systématique et une politique active de prévention.

Les mines françaises sont aujourd'hui fermées. Sous la marque Filieris, la CANSSM propose désormais le savoir-faire et l'expertise de ses soignants au plus grand nombre. Les structures Filieris sont ouvertes à toute la population, quel que soit le régime de protection sociale du patient.

Consciente que son offre de santé est utile et indispensable dans les territoires où elle est implantée, la CANSSM s'attache à développer cette offre et à garantir son maintien par une adaptation constante, soutenue par les valeurs de son héritage minier. Le regroupement des équipes médicales en centres de santé qui permet de proposer aux patients un parcours plus fluide et donc plus efficace, est aujourd'hui au cœur des réformes nationales de la santé en France.

Le régime spécial de protection sociale des mines

Le régime spécial de Sécurité sociale des mines a pour mission la protection sociale des mineurs et de leurs ayants-droit. Le pilotage de ce régime est assuré par la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité sociale dans les Mines.

La gestion des activités de prestations de Sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes :

- Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles : CNAM
- Assurance vieillesse et invalidité : Caisse des Dépôts et Consignations
- Action sanitaire et sociale individuelle : ANGDM

La Caisse Autonome Nationale de la Sécurité sociale des Mines reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.

Son action est encadrée par une convention d'objectifs de gestion signée avec l'Etat.

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée
Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Filieris : une offre de santé ouverte à tous

Les prestations de Filieris s'adressent à tous les patients, quel que soit leur régime d'affiliation. Elles proposent le tiers-payant et sont accessibles sans dépassement d'honoraires.

Améliorer la santé des patients, c'est assurer un suivi pertinent et fluide tout au long de leur parcours de soin. Les différentes structures interviennent de manière coordonnée, facilitant le maintien à domicile et permettant une prise en charge plus efficace.

Les centres de santé prodiguent les soins courants : médecine générale et spécialisée suivant les centres (ophtalmologues, ORL, dermatologues, gynécologues...), kinésithérapie, soins infirmiers, soins dentaires. Le travail en équipe des soignants permet d'intégrer la prévention au cœur des pratiques et de détecter les personnes fragiles et/ou vulnérables pour dépister plus tôt les affections chroniques.

Les services à domicile accompagnent les personnes rencontrant des difficultés liées à l'âge, au handicap, à la maladie ou celles qui ont besoin d'une aide, temporaire ou non, après une hospitalisation. Ils assurent des prestations d'aide (services autonomie Aide) et/ou de soins infirmiers à domicile (services autonomie Aide et soins ; Services de soins infirmiers à domicile). Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA) et maladies neurodégénératives regroupent des infirmiers coordinateurs, des ergothérapeutes et des assistants de soins en gériatrie agissant dans le cadre d'une thérapie non médicamenteuse. Grâce à une prise en charge coordonnée, l'ensemble de ces services assure une continuité des soins et un service global.

Les établissements de santé : le réseau Filieris compte une dizaine d'établissements dédiés aux soins médicaux et de réadaptation, qui prennent en charge les patients à la suite d'une affection médicale aiguë ou d'une intervention chirurgicale. Les patients y sont accueillis en hospitalisation complète ou uniquement de jour. Certains établissements proposent aussi une des unités de soins de longue durée ou de médecine (hôpital de proximité) ou des prises en charge spécifiques telles que les unités de vie Alzheimer, l'accueil de jour pédiatrique, ou l'hospitalisation à domicile.

Les Ehpad et résidences pour personnes âgées, dépendantes ou non (Ehpad, résidences autonomie, résidence d'hébergement temporaire). Certains proposent une prise en charge adaptée aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou encore un accueil de jour.

Des services complémentaires à l'offre de soins : magasin d'optique, vente et location de matériel médical (Nord uniquement), pharmacies (exclusivement réservées aux affiliés miniers).

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée
Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Les implantations Filieris

Filieris est présent dans plus de 145 villes en France. Son siège social est situé à Paris. Trois directions régionales, basées à Lens, Metz et Alès, assurent la gestion de l'offre de santé dans les territoires.



CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée

Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Chiffres clés

(au 01/01/2025)



4700 collaborateurs,
dont 86% positionnés
sur l'offre de santé



Plus d' **930 000**
d'actes en médecine générale

et près de **1,7 million**
d'actes infirmiers en centres de santé



5 200 clients
de l'aide à domicile



197 600
patients en médecine générale



125
centres de santé
dont 106 centres de santé
polyvalents, médicaux et infirmiers



22
établissements
dont 6 Ehpad



1
service de vente
et de location
de matériel médical



16
services de soins
infirmiers à domicile



2
services autonomie à domicile
(Aide / Aide et soins)



1
centre
d'optique



16
pharmacies



7
centres
dentaires

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée

Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Acteur de la santé publique

L'amélioration de la santé passe en grande partie par un suivi pertinent et continu des patients tout au long de leur parcours. La prévention est la première étape de ce parcours. Filieris travaille ainsi à l'amélioration de ce dernier sur plusieurs axes :

Au plan local : par le regroupement des professionnels de soins au sein de centres de santé, ce qui favorise le partage d'informations et, partant, le suivi du patient. L'information, le repérage, le dépistage, l'accompagnement et la prise en charge sont intégrés à la pratique quotidienne des professionnels de santé.

Au plan régional : à travers des stratégies sanitaires et de proximité définies avec les acteurs des territoires. Filieris a ainsi signé plusieurs conventions pour participer à la permanence des soins et à l'aide médicale d'urgence.

Au plan national pour une meilleure articulation de ses approches en prévention et en santé avec l'ensemble des acteurs (convention avec la CNAM sur les programmes nationaux de santé publique tels que Prado ou Sophia).

Son action s'inscrit dans une stratégie médicale nationale déclinée à chaque territoire de santé pour répondre aux besoins identifiés par les Agences Régionales de Santé.

Focus sur le programme ICOPE

Filieris a été choisi pour être l'un des porteurs du programme de prévention ICOPE sur deux territoires du sud de la France : le Carmausin-Ségala (Tarn) et Alès Agglomération (Gard).

Ce programme, développé par l'OMS pour retarder la dépendance, repose sur un repérage précoce et la prise en charge des personnes de plus de 65 ans.

Portées par le Pôle prévention Filieris (P4S), le programme organise ainsi des actions d'information, de sensibilisation et de formation des publics : organisation de conférences, de réunions de mobilisation territoriale des professionnels, d'ateliers à l'attention des seniors.

Après 3 ans d'expérimentation et un bilan très positif, le comité technique et le comité stratégique de l'innovation en santé ont validé la généralisation d'ICOPE.

Nos engagements Prévention et Promotion de la santé

- Vaccination, promotion de l'activité physique et d'une nourriture de qualité, lutte contre les addictions, dépistages (hépatite C, cancers), soutien aux personnes précaires...
- Vulnérabilités sociales et difficultés d'accès aux soins, repérage, évaluation et prise en charge de la perte d'autonomie, pathologies chroniques, violences intrafamiliales, santé mentale...
- Cancers, diabète, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée
Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Un engagement pour l'égalité aux soins

Du fait de son maillage territorial, Filieris est un acteur majeur de la lutte contre l'inégalité d'accès aux soins et veille à maintenir une offre qui représente une part importante de l'offre médicale dans des territoires souvent sous-dotés, en lien avec les autres acteurs locaux.

Adapter le réseau pour maintenir une offre de proximité : avec 125 centres de santé, Filieris est un opérateur incontournable de l'accès aux soins pour maintenir un maillage de proximité. La stratégie mise en œuvre vise à créer et à développer des centres de santé en zones sous-médicalisées, en partenariat avec les collectivités territoriales, dans le respect des stratégies des ARS et de l'équilibre économique des projets. Filieris effectue ainsi des ouvertures en lien avec des reprises d'activité (départs de médecins libéraux).

Mener une politique active de recrutement des professionnels de santé : confronté comme l'ensemble des acteurs locaux aux difficultés de démographie médicale dans les territoires où elle est implantée, Filieris conduit une politique de recrutement active, prenant appui sur la formation et l'information des futurs médecins.

Les centres de santé Filieris accueillent ainsi régulièrement des stagiaires, étudiants en médecine ou internes. Supervisés par des médecins formés à la maîtrise de stage, les jeunes soignants découvrent ainsi l'exercice salarié dont ils n'avaient pas forcément connaissance mais qui répond à leurs aspirations.

Développer l'offre et les équipements en proximité

Plusieurs structures Filieris sont partie prenante aux expérimentations conduites pour développement de la télémédecine. Elles signent également des partenariats avec les acteurs de santé de leur territoire pour développer les consultations avancées de spécialistes au sein des centres de santé Filieris, comme par exemple la convention de coopération ville-hôpital signée par Filieris avec le GHT d'Artois, dans les Hauts-de-France.

Autre exemple, dans le Tarn, au sein de la Polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, hôpital de proximité, une solution de téléradiologie a été mise en place au sein du service radiologie. Il permet d'optimiser la lecture des clichés et de réduire les délais de rendez-vous, face à l'accroissement de la demande et aux difficultés de recrutement de radiologues.

La structure s'est également dotée en 2024 d'un scanner, évitant ainsi à la population d'effectuer de nombreux kilomètres pour réaliser ce type d'examens.

Autant de bénéfices permettant de réduire les inégalités sociales en santé.

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux

Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée

Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

filieris.fr



Un réseau en constante évolution pour une médecine et un accompagnement de qualité

Pour proposer une médecine et un accompagnement de qualité, Filieris s'adapte en continu : évolution du réseau, modernisation des équipements et démarches de certification de la qualité de service.

Pour développer son offre de santé et garantir son maintien dans des zones souvent sous-dotées, Filieris adapte son réseau de centres de santé.

Des opérations de regroupement de consultations secondaires, peu fréquentées ou ne répondant pas aux normes d'accessibilité, au sein de centres de santé de taille plus importante sont engagées. Ce regroupement permet d'optimiser le fonctionnement des centres de santé pour un meilleur service au patient : des centres pluri-professionnels, des plages horaires d'ouverture élargies, une coordination des soins renforcée, un engagement dans les actions de santé publique.

Un plan pluri-annuel de travaux de modernisation accompagne ce développement afin de proposer aux patients des locaux agréables et modernes. Ces travaux ont également pour objectif de rendre les locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les établissements (SMR, Ehpad...), Filieris engage des chantiers d'envergure pour humaniser les structures, augmenter les capacités ou encore permettre la création de chambres individuelles.

En 2024, **9 M€** d'investissements ont été consacrés à la modernisation des structures de l'offre de santé.

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90
beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée
Tél. 01 45 66 26 27
aurelie.vallee@filieris.fr

[filieris.fr](https://www.filieris.fr)



La démarche qualité : une exigence pour toute l'offre Filieris

Filieris conduit une démarche qualité dans toutes ses structures avec, pour certaines, un objectif de certification par les autorités compétentes.

Les établissements et services médico-sociaux entrent dans le cadre des dispositifs publics de certification ou d'évaluation.

Tous sont régulièrement évalués par des organismes indépendants mandatés par la Haute Autorité de Santé sur la qualité et la sécurité des soins.

Les établissements de santé Filieris se sont lancés, en 2024, dans le renouvellement de leur certification HAS sur la base du nouveau référentiel (V2024).

Ce dernier souligne la capacité des établissements à offrir des soins de qualité, centrés sur les besoins des patients, dans un environnement sûr et bienveillant. A ce jour, 8 établissements Filieris ont obtenu leur certification, deux sont en attente des retours de la HAS et le dernier passera sa certification sur l'exercice 2025.

Les centres de santé Filieris sont engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. La démarche de certification est étendue chaque année à de nouveaux centres de santé. A ce jour, 26 centres de santé sont certifiés Quali'Santé par l'AFNOR. Une vingtaine d'entre eux, situés dans les Hauts-de-France ont déjà été récompensés par l'obtention de la certification AFNOR. A terme, ce sont tous les centres de santé Filieris qui intégreront la démarche de certification.

Certification des centres de santé : les points forts relevés par l'AFNOR

- La prise en charge attentionnée des patients.
- Le parcours de soins des patients facilité grâce au réseau Filieris.
- Les actions de santé publique, importantes et variées.
- La disponibilité et le suivi du matériel nécessaire à la prise en charge des urgences.
- La priorisation des urgences, y compris en l'absence du médecin grâce aux solutions d'inter-remplacement ou de remplaçants attitrés.

CONTACTS PRESSE

Siège social

Béatrice Monteux
Tél. 01 45 66 34 90

beatrice.monteux@filieris.fr

Aurélie Vallée

Tél. 01 45 66 26 27

aurelie.vallee@filieris.fr

[filieris.fr](https://www.filieris.fr)



Siège social
77, avenue de Ségur - 75714 Paris Cedex 15
T. 01 45 66 34 00 - F. 01 45 66 34 01

filieris.fr   

Filieris est une marque déposée par l'offre de santé par la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines